

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 26 mai 1983

La séance est ouverte à 11 heures.

• (1105)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI N° 2 DE 1983-1984 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 17 mai 1983, de la motion de M. Cosgrove: Que le projet de loi C-151, portant pouvoir d'emprunt supplémentaire, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

Le président suppléant (M. Blaker): Puisque personne n'a la parole, je vais la donner au député de Peace River.

M. Albert Cooper (Peace River): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir intervenir à propos de ce projet de loi demandant l'autorisation d'emprunter. En effet, c'est un sujet que la Chambre se doit d'examiner avec soin. Il gagne de plus en plus d'importance aux yeux des Canadiens d'un bout à l'autre du pays, car ce que le gouvernement fait de son argent, sa manière de l'obtenir et de le dépenser a des conséquences de plus en plus dramatiques pour chacun de nous, que nous soyons agriculteurs, hommes d'affaires, ménagères, en somme pour tous les Canadiens. Ces répercussions nous touchent maintenant de façon très significative. J'ai pu le constater de nouveau hier soir en rentrant de Toronto. Je parlais d'impôts avec mon chauffeur de taxi qui me disait combien son mode de vie et son travail, entre autres, s'en ressentent.

Voici donc la septième mesure d'emprunt au cours de cette longue session qui nous paraît interminable au point de ne plus savoir si elle va prendre fin. Le gouvernement a maintenant le pouvoir d'emprunter en tout 77 milliards de dollars, ou 77.3 milliards, plus exactement. C'est une somme exorbitante. On avait peine, déjà, à imaginer un milliard de dollars, et pourtant, aujourd'hui, ce chiffre est courant. Le gouvernement a actuellement l'autorisation d'emprunter 16 milliards de dollars environ, compte tenu des sommes qui ont été reportées. A vrai dire, le gouvernement aurait besoin pour l'instant d'emprunter 10 milliards. Cependant, c'est 14 milliards qu'il nous demande. Par conséquent, il pourra compter sur un excédent de 2 milliards de dollars cette année ou l'année prochaine. Nous devons donc nous demander la raison de cet excédent et chercher pourquoi ces demandes sont étalées. S'agit-il ni plus ni moins d'une façon de cacher des dépenses ou de les reporter?

• (1110)

Compte tenu des sommes que le gouvernement prévoit devoir emprunter à moyen terme, d'ici à 1987, il aura besoin d'environ 93 milliards de dollars. C'est renversant. Voilà sans

doute pourquoi il préfère pour l'instant anticiper sur ses besoins. Est-ce pour éviter d'abasourdir les Canadiens avec des sommes astronomiques que le gouvernement les étale petit à petit et provoque une espèce d'insouciance lorsqu'il est question de un milliard de dollars? Il réussira peut-être la prochaine fois à faire en sorte de se contenter de moins. Autrement dit, il anticipe maintenant pour mieux espacer ses emprunts.

De toute évidence, nous tenons, ainsi que tous les Canadiens, à avertir le gouvernement que le déficit nous inquiète. Je voudrais vous citer un article paru récemment dans l'*Ottawa Letter*, Vol XVI, n° 20, page 156, qui décrit fort justement la situation.

Selon un sondage Gallup publié le 12 mai, 85 p. 100 des Canadiens pensent que le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures économiques pour réduire son énorme déficit. Quel que soit le parti qu'elles soutiennent, la majorité des personnes interrogées partagent le même point de vue. Quatre-vingt-neuf p. 100 des partisans conservateurs estiment que c'est en économisant qu'on pourra le mieux réduire le déficit, de même que 84 p. 100 des partisans néo-démocrates et 82 p. 100 des partisans libéraux. Seulement 3 p. 100 des personnes interrogées lors du sondage de mars dernier préconisaient des impôts plus élevés pour combattre le déficit...

Je pense que nous sommes tous du même avis.

... et 5 p. 100 d'entre elles proposaient d'emprunter à l'étranger.

En fait, les Canadiens s'inquiètent de plus en plus du déficit gouvernemental, car ils se rendent compte que cela a pour eux des conséquences catastrophiques. Ce récent sondage d'opinion le montre bien. Seulement 3 p. 100 des Canadiens désirent qu'on augmente les impôts pour réduire le déficit. C'est une réaction naturelle. Quand les gens se rendent compte du rapport entre le déficit et leur impôt, ils veulent évidemment qu'on diminue le déficit. Telle est la situation aujourd'hui et voilà pourquoi l'opposition profite de l'étude de cette mesure d'emprunt pour mettre en garde le gouvernement contre les dangers que nous courons en laissant le déficit s'alourdir.

Le déficit exerce des pressions inflationnistes sur l'économie. Tout le monde reconnaît, je pense, qu'il tend à stimuler l'inflation.

Nous constatons également que le gouvernement prévoit un déficit de plus de 25 milliards pour les quatre prochaines années. Nous pouvons commencer à constater et à prévoir ses conséquences pour notre économie. Je crois que la dette non échue du gouvernement est actuellement d'environ 115 milliards. Cette dette n'est pas encore arrivée à échéance, mais cela ne tardera pas. Elle alourdit énormément notre déficit. A l'heure actuelle, le tiers des recettes publiques est consacré au service de la dette. Le tiers de l'argent qui rentre dans les coffres de l'État servira à combler le déficit actuel. Nous devons la moitié du déficit actuel au service de la dette accumulée depuis quelques années. C'est d'autant plus grave qu'au cours des quatre prochaines années, on prévoit un déficit budgétaire de plus de 25 milliards par an. Les dépenses publiques représentent actuellement 26 p. 100 du produit national brut, ce qui aura d'énormes conséquences pour notre économie et pour tous